

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Talisman Capital SA en liquidation, Chexbres***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 16.06.2004*
4. *Echéance de préavis des créances: **02.08.2004***
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Christian Valentini, c/o Gillioz Dorsaz & Associés, liquidateur, rue Général-Dufour 11, 1204 Genève*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit, le cas échéant, de procéder à une répartition anticipée. Art. 745 CO.*

Patrick de Preux, Laurent Besso & Jean Schmidt; Etude des Notaires  
1002 Lausanne

(02338484)